

Vendredi 17 août 2018

4 Dhou Al-Hijja 1439 AH

Les 10 premiers jours de Dhou Al-Hijja

Louange à Allah, Seigneur des Mondes, qui a accordé à Ses serviteurs Ses bienfaits ainsi que Son pardon et Sa miséricorde. Louange à Celui qui accepte les invocations et qui accorde les désirs de Ses serviteurs. Nous sommes reconnaissants envers lui, Le très-Haut qui a privilégié des jours précis et défini. Gagnant est celui qui accorde de l'importance à ces jours bénis, perdant est celui qui délaisse ces jours bénis.

Je témoigne qu'il n'y a pas d'autres divinités qu'Allah, Le Seul, L'Unique, qui a parachevé notre religion, qui nous a comblé de ces bienfaits et a fait que notre religion soit l'Islam. Et je témoigne que Mohamed est Son serviteur et Son messenger, que la prière et le salut d'Allah soit sur lui ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Chères Sœurs, Chers frères,

Notre sujet de ce vendredi concerne les dix premiers jours du mois de Dhou Al-Hijja. *Allah à dit dans le saint Coran, sourate L'Aube verset 1 à 5 : « Par l'Aube ! Et par les dix nuits ! Par le pair et l'impair ! Et par la nuit quand elle s'écoule ! N'est-ce pas là un serment, pour un doué d'intelligence ? »*

Lorsque ces dix premiers jours de Dhou Al-Hijja approchent, nous devons commencer une nouvelle page dans notre relation avec Allah Le Très Haut. Car comme cité dans le Coran, ce sont les jours préférés d'Allah Le Très Haut. Nous vivons en ce moment les dix premiers jours de Dhou Al-Hijja, qui sont les meilleurs jours de l'année.

D'après Abdellah Ibn Omar, qu'Allah soit satisfait d'eux, a dit : « Le prophète sws a dit : « Il n'y a pas de jours plus précieux durant lesquels les bonnes actions sont les plus aimées auprès d'Allah que les dix premiers jours de Dhou Al-Hijja ! Multipliez les invocations, les takbir, les tahmid et les glorifications d'Allah durant ces jours. » Rapporté par Ahmed et Al bayhaqi, et authentifié par Ibn Hajar. »

Afin de suivre l'exemple de notre prophète sws, que devons nous faire pendant les dix premiers jours de Dhou Al-Hijja :

1. Préserver les obligations, s'éloigner des mauvaises actions et persévérer dans les invocations.
2. Multiplier les visites envers les proches, préserver et respecter les droits des parents, de la famille, des épouses et des enfants.
3. Multiplier le jeûne, surtout jeûner le jour d'Arafat qui correspond au 9^e jour du mois de Dhou Al-Hijja, soit la veille du jour de l'Aïd Al Adha.
4. Réciter et lire le coran. Car comme dit *Allah dans le Saint Coran, sourate le voyage nocturne verset 82 : « Nous faisons descendre du Coran, qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants ».*

Le prophète sws a dit : « Celui qui lit une lettre du livre d'Allah a pour cela une bonne action et la bonne action compte dix fois. » Rapporté par At-Thirmidhi et authentifié par Sheikh Al Albani.

Pendant ces dix jours, nous devons avoir un bon comportement, être souriant, généreux, gracieux, venir en aide aux personnes en difficultés et donner l'aumône. Nous devons multiplier les bonnes actions, le jeûne, les invocations et la récitation du coran, afin que nous soyons parmi les gagnants.